



**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 10 décembre 2021  
Convocation du : 3 décembre 2021  
Conseillers en exercice : 35  
Conseillers présents : 12

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le dix décembre à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard HAESBROECK, Maire.

**PRESENTS** : M. MONPAYS, Mme GUSTIN, M. MARIE, Mme LEROUX  
Mme DE PARIS, Mme COBBAERT, M. MERTEN, Mme DUBREU, M. LANDLER,  
M. PLOUY, Mme HALOS

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR** : M. DERONNE et M. QUESTE,  
M. BLACTOT et Mme MARZAK-AFFAOUI, M. AIT EL HAJ et Mme PRINGUEZ,  
Mme LERNER-BERTRAND et Mme TANGHE, M. PICKEU et M. VANNESTE,  
M. CATTOIRE et Mme CASIER, M. DEBUISSON et M. BRUNET, M. BAILLEUL et  
Mme NAEYE, Mme DELANNOY-CUISINIER et Mme DELESTREZ, M. DERUYTER  
et Mme BAURANCE, M. VANGAEVEREN et M. BAILLON, M. TISON ont délégué  
respectivement pour les représenter M. HAESBROECK, Mme COBBAERT,  
Mme DE PARIS, Mme DUBREU, M. MARIE, Mme GUSTIN, M. MERTEN,  
M. MONPAYS, Mme LEROUX, M. PLOUY, M. LANDLER, Mme HALOS  
conformément à l'article L. 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme DUBREU

DE21.125

**ADMINISTRATION MUNICIPALE**  
**ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION POLITIQUES**  
**CULTURELLES, SPORTIVES ET ASSOCIATIVES**  
**MODIFICATION**

*Autorisation - Approbation*

0380

Par délibération n° DE20.045 du 13 juillet 2020, le Conseil Municipal a décidé la création de sept commissions permanentes.

Par délibération n° DE20.048 du 13 juillet 2020, Jean-Michel MONPAYS, Anaurd MARIE, Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Sylvie DELANNOY-CUISINIER, Hans LANDLER, Caroline BAURANCE, Dominique BIANCHI ont été désignés membres de la Commission Politiques Culturelles, Sportives et Associatives.

Monsieur Dominique BIANCHI, ayant démissionné de ses fonctions au sein du Conseil Municipal, il y a lieu de revoir la composition de la Commission Politiques Culturelles, Sportives et Associatives.

L'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que l'élection des membres des commissions a lieu au scrutin secret. Comme l'indique le paragraphe 2 de ce même article, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à bulletin secret mais à main levée.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'utiliser cette possibilité.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Il est demandé aux Présidents de Groupe de proposer leurs candidats.

**Candidatures :**

**Liste Aimer Armentières et Agir pour l'Humain :** Jean-Michel MONPAYS, Anaurd MARIE, Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Sylvie DELANNOY-CUISINIER

**Liste Armentières avec Fidélité et Bon Sens :** Hans LANDLER, Caroline BAURANCE

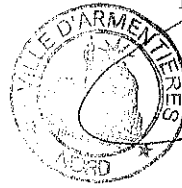
**Liste Armentières en Tête ! :** Catherine HALOS

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Par conséquent, sont désignés membres de la Commission Politiques Culturelles, sportive et associatives : Jean-Michel MONPAYS, Anaurd MARIE, Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Sylvie DELANNOY-CUISINIER, Hans LANDLER, Caroline BAURANCE, Catherine HALOS.

Ainsi fait et délibéré  
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,  
Le Maire,



**Bernard HAESBROECK**  
Vice-Président de la Métropole  
Européenne de Lille